

## Annexe 2

### DE L'ÉCU ROYAL A L'ÉCU EUROPÉEN

par

**Bertrand BRASSENS**

Comme l'a rappelé le comte de Paris en ouvrant ce colloque, notre histoire constitue nos racines, c'est-à-dire ce qui nourrit le présent et l'avenir : le passé ne doit pas être source de déchirement mais d'enseignement.

Parmi ces traits d'union entre le passé et l'avenir figure une monnaie appelée « écu ». Je voudrais donc préciser très brièvement l'histoire de l'écu capétien puis de l'écu européen pour conclure sur le *nouveau défi* que constitue l'union européenne après celui de l'émergence d'une Nation française relevé par la royauté.

#### L'ÉCU ROYAL SYMBOLE DE L'UNITÉ NATIONALE

Quelle ville de France n'a pas sa rue dénommée « rue de l'Écu » ? Compiègne n'échappe pas à cette règle... mais qu'était l'écu ?

Le mot « écu » vient du latin *scutum* qui définissait les boucliers ornés aux armoiries de ceux qui les portaient ; par analogie, on dénomma ainsi les pièces représentant des blasons.

En France, le premier écu d'or connu fut *l'écu de saint-Louis en 1266*, émis pour financer les croisades mais qui n'a guère circulé ; il représentait 6 fleurs de lys. M. Carolus-Barré nous ayant montré combien l'histoire de Compiègne et celle de saint Louis sont mêlées, cette origine ne peut nous laisser indifférent !.

Mais la première véritable pièce fut *l'écu à la chaise*, émis par Jean Le Bon vers 1340.

Lui succéda *l'écu à la couronne* de Charles VI en 1385, puis *l'écu neuf* de Charles VII en 1435.

D'autres écus d'or dont je vous épargnerai l'inventaire, furent émis ultérieurement par les différents rois de France.

Le premier écu en argent - ou *écu blanc* - qui circula jusqu'à Thermidor, est à mettre au crédit de Louis XIV, roi qui marqua durablement de son empreinte la politique monétaire de la France.

Le dernier écu émis fut l'*écu constitutionnel* en argent de 1792.

La fin de la royauté marque donc de fait la fin de l'écu. De saint Louis à Louis XIV, la monarchie aura cependant doté la France d'une monnaie *unique* et moderne, en centralisant progressivement le pouvoir monétaire sous son autorité.

## II - L'ÉCU EUROPÉEN, SYMBOLE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Après un sommeil qui durera près de deux siècles, l'écu réapparaît en 1978 par décision des Etats-membres de la Communauté économique européenne.

Bien qu'ayant d'illustres « ancêtres » en France, mais aussi dans les pays germaniques ou au Portugal, ce nouvel écu n'est tout d'abord, qu'une simple unité de compte, European Currency Unit en anglais soit E.C.U. en abrégé. En moins d'une décennie, l'E.C.U. - devenu écu - a acquis le statut d'une véritable monnaie qui joue un rôle non négligeable mais peu connu dont je voudrais souligner quelques caractéristiques :

1 - l'écu est la monnaie utilisée pour calculer et exprimer les dépenses et recettes du *budget européen* (40 milliards d'écus, soit 1/4 du budget de la France).

2 - l'écu est le *pivot du système monétaire* européen ; liant les différentes monnaies nationales entre elles, il a fortement contribué à mettre l'Europe à l'abri des turbulences monétaires.

3 - les banques, les grandes entreprises, des organismes internationaux, des communes empruntent régulièrement en écu, qui est devenu en 5 ans la *3ème monnaie internationale* sur le marché obligataire.

4 - plusieurs *groupes industriels* européens tiennent leurs comptes en écus (Saint Gobain, Lessieur...) et utilisent l'écu comme monnaie de facturation ; ainsi EDF règle ses achats de gaz néerlandais en écus ; une grande part du commerce agricole entre la France et l'Italie se fait également en écus.

5 - le développement de l'écu pour les *particuliers* est beaucoup plus timide car plus récent. Il existe néanmoins des comptes d'épargne en écus, des sicav en écus, des chèques de voyage en écus. Dans mes fonctions de conseiller technique au Cabinet du Ministre des affaires européennes, je me suis battu pour que soient émises dans toute la Communauté des *pièces d'écu* qui ne soient pas seulement des pièces de collection, mais qui servent à régler des

dépenses courantes au sein de la CEE. Cette matérialisation de l'écu n'a pas encore abouti mais je ne désespère pas que les 12 étoiles de l'Europe puissent succéder prochainement aux 6 fleurs de lys sur des pièces en écus !

Le rôle de l'écu européen dépasse les quelques illustrations que je viens de mentionner malgré sa courte existence ; *beaucoup reste cependant à faire* avant que cette devise ne soit à part entière « la monnaie » de l'Europe unie, au même titre que le dollar pour les USA ou le yen pour le Japon.

De l'écu royal de la dynastie capétienne à l'écu européen d'aujourd'hui, il n'y a pas seulement en commun une similitude de *nom*, même si ce symbole est important, ni de *valeur*, d'une constance unique en plusieurs siècles (l'écu royal valait environ 5 F, l'écu européen correspond à moins de 7 F)... mais plus encore une *même ambition* : l'histoire de la royauté capétienne fut celle de la naissance d'une Nation face aux féodalités et de la conquête de son attribut essentiel, celui de battre monnaie. Le défi n'est-il pas aujourd'hui le même, à un autre niveau : construire l'Europe en la dotant d'une monnaie ?

Car s'il faut en croire l'avis d'éminents historiens ou hommes politiques (1), ce qui fonde en dernier ressort l'unité d'un Pays n'est ni sa langue, ni sa religion, ni sa race mais sa monnaie ! Emettre une monnaie est une compétence inaliénable de tout gouvernement.

Notre « nouvelle frontière » est maintenant l'Europe, mais de manière *pacifique* et non guerrière, comme le fut en son temps la démarche d'Hugue Capet, admirablement décrite par M. Pognon.

Tel est en fin de compte le *message européen* que nous apporta le comte de Paris lors de sa réception à l'Hôtel de Ville et qui, j'ai pu le vérifier dans mes fonctions européennes, anime la politique française.

« Le roi est mort, vive le roi » annonçait il y a quelques siècles une ère nouvelle d'une même histoire. Aujourd'hui ne pourrions-nous pas dire : « l'écu est mort, vive l'écu » ? Et vive l'Europe et la France !.

---

(1). « Il n'y aura pas d'Europe si nous refusons de nous doter d'une monnaie commune » (F. Mitterrand). « Le jour où les européens auront à définir une monnaie commune naîtra entre eux une nouvelle et puissante solidarité ». (R. Barre).